



Division des Examens et Concours

DIEC/14-623-1509 du F€/02/2014

PARTIE PRATIQUE DE L'EPREUVE DE SPECIALITE, COMMUNE AUX 4 SPECIALITES DE LA SERIE STMG DU BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE : «GESTION ET FINANCE», «MERCATIQUE», «RESSOURCES HUMAINES ET COMMUNICATION», «SYSTEMES D'INFORMATION DE GESTION» - SESSION 2014

Référence : note de service n°2013-091 du 7/06/2013 publiée au BOEN n°26 du 27 juin 2013

Destinataires : Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements des lycées publics et privés sous

contrat, chefs de centre d'examen du baccalauréat

Dossier suivi par : Mme TACCOEN - Tel : 04 42 91 71 93 - Mme KNIPPER - Tel : 04 42 91 71 79

1 - Règlement d'examen

Il s'agit d'une épreuve pratique affectée d'un coefficient 6 dont l'évaluation s'effectue en deux temps. Une première évaluation réalisée en cours d'année « réalisation de projet » est notée sur 12 points. Une deuxième évaluation donne lieu à une soutenance terminale notée sur 8 points.

2 - Objectifs

La partie pratique de l'épreuve permet d'évaluer les capacités suivantes :

- mettre en œuvre une démarche et des outils propres aux sciences de gestion ;
- conduire un projet finalisé dans le cadre d'un travail individuel ou d'équipe ;
- mettre en œuvre les technologies numériques adaptées dans la conduite du projet et sa présentation;
- communiquer et argumenter sur les choix effectués.

3 - Préparation des candidats à la réalisation du projet sur lequel prend appui la partie pratique

Chaque professeur, en fonction de son projet pédagogique, choisit les modalités de préparation qui lui semblent les mieux adaptées pour que chaque élève puisse atteindre les objectifs fixés.

Les préconisations suivantes permettent, néanmoins, de guider l'action de l'enseignant :

- le projet est une production qui mobilise des ressources et des activités coordonnées entre elles, dans un contexte en rapport avec la spécialité. Il est ancré sur une situation de gestion dans une organisation inscrite dans un environnement économique et juridique, dont les éléments managériaux et de système d'information sont explicites.

- les missions nécessaires à la réalisation du projet sont menées dans le cadre de travaux en équipe (petit groupe d'élèves). Cependant, dans tous les cas, la contribution personnelle du candidat doit pouvoir être nettement distinguée.
- les missions impliquent la mobilisation de technologies numériques.
- le choix du projet est effectué avec le conseil et sous l'autorité du professeur de spécialité.
- les heures d'accompagnement personnalisé (AP) peuvent contribuer à des apprentissages méthodologiques indispensables à la réalisation du projet.

Des écueils sont à éviter :

- consacrer un temps scolaire trop important à la réalisation du projet au détriment d'autres apprentissages,
- concentrer la réalisation du projet sur un temps limité alors que la maturation, la recherche, et le traitement des informations demandent un échelonnement dans le temps.

4 - Structure et organisation de l'épreuve pour les candidats scolarisés dans un établissement public ou privé sous contrat

Pour ces candidats, l'épreuve comprend deux parties.

4-1 Première partie : Réalisation du projet

Cette partie d'épreuve est notée sur 12 points. Elle est conduite par l'enseignant responsable du suivi du projet.

4-1-1 Organisation de l'épreuve

S'agissant d'une épreuve évaluée en cours d'année, son organisation est de la responsabilité du chef d'établissement.

L'évaluation des élèves est réalisée en fonction de l'état d'avancement de la réalisation de chaque élève, par le professeur responsable du suivi du projet qui apprécie le travail individuel du candidat.

Au moment de l'évaluation, les élèves candidats apposent leur signature sur une liste d'émargement établie par l'établissement.

Le projet est décrit dans un dossier composé :

- d'une fiche de travail synthétique, conforme au modèle en annexe 1 de la note de service n°2013-091 du 7/06/2013. La fiche est visée par le professeur responsable du suivi du projet. Elle précise la contribution personnelle du candidat ;
- des supports numériques utilisés et produits par le candidat.

4-1-2 Evaluation

La réalisation du projet fait l'objet d'une fiche d'évaluation établie selon le modèle en annexe 2 de la note de service n°2013-091 du 7/06/2013.

Bien qu'il s'agisse d'un projet mené par un groupe d'élèves, l'évaluation est individuelle et fait l'objet pour chaque élève d'un commentaire détaillé.

4-2 Deuxième partie : Soutenance du projet

Cette partie d'épreuve est notée sur 8 points. Il s'agit d'une épreuve ponctuelle organisée par les services académiques au cours du troisième trimestre.

L'évaluation est réalisée par un enseignant de la spécialité qui n'a pas suivi l'élève en classe terminale.

4-2-1 Organisation de l'épreuve

Le chef d'établissement arrête, en liaison avec les équipes pédagogiques, les modalités concrètes d'organisation et contrôle son bon déroulement.

Les examinateurs et les candidats sont convoqués par la DIEC.

4-2-2 Déroulement de la soutenance orale

La soutenance orale se déroule les **6**, **10 et 11 juin** dans l'environnement numérique de travail utilisé pour la réalisation du projet qui implique la mobilisation de technologies numériques.

Le candidat remet son dossier à l'examinateur avant le début de l'épreuve. La constitution du dossier et son exploitation au cours de la soutenance sont obligatoires. En l'absence de dossier, ou en présence d'un dossier incomplet, le candidat est interrogé et l'évaluation en tient compte.

La soutenance orale d'une durée de 20 minutes comporte deux étapes. Dans un premier temps, le candidat présente pendant 10 minutes, à partir de son dossier, le projet et la démarche suivie pour le réaliser, justifie ses choix et en analyse la pertinence.

Cette présentation est suivie d'un entretien avec l'examinateur d'une durée de 10 minutes. Durant la soutenance, le candidat a recours aux outils numériques nécessaires à sa communication.

Un candidat scolaire absent à la soutenance orale du projet pour une raison justifiée indépendante de sa volonté peut s'inscrire à la session de remplacement. Dans ce cas, il ne doit pas se présenter aux épreuves écrites organisées à partir du 16 juin.

4-2-3 Evaluation

L'interrogateur établit une fiche d'évaluation conforme au modèle joint en annexe 3 de la note de service. Cette fiche a le statut de copie d'examen.

4-3 Notation de l'épreuve et statut des fiches d'évaluation

Un bordereau de notation sera édité pour chaque partie de l'épreuve :

- un bordereau pour la réalisation du projet évaluée sur 12 points (au demi-point près)
- un bordereau pour la soutenance orale du projet notée sur 8 points (au demi-point près)

Les bordereaux de notation et les fiches individuelles d'évaluation pré renseignées à partir des données issues d'OCEAN seront transmises aux établissements centres d'épreuves début mars 2014 pour la partie réalisation, et début mai 2014 pour la partie soutenance.

Les deux fiches d'évaluation établies pour chaque candidat ont le statut de copies d'examen. Elles sont conservées dans l'établissement centre d'épreuves un an après la publication des résultats. Tout candidat qui en fait la demande peut obtenir communication des fiches d'évaluation après la délibération du jury.

En aucun cas les examinateurs de la partie réalisation et de la partie soutenance ne doivent communiquer aux candidats ni les notes, ni les fiches d'évaluation avant la publication des résultats.

5 - Harmonisation de la notation

Du 6 juin au 12 juin 2014, les examinateurs disposeront d'un lien leur permettant de saisir leur proposition de notes sur un formulaire en ligne. Ces remontées servent de point d'appui à la commission académique d'harmonisation de la notation qui se réunira le 13 juin 2014 à 9 heures au lycée G. Duby à Luynes, sous la présidence des IA-IPR d'économie-gestion. Au cours de cette réunion, les notes pourront être modifiées, mais seul le jury de délibérations est habilité à arrêter la notation des candidats. Les professeurs convoqués à la commission d'harmonisation apporteront :

- les fiches individuelles d'évaluation
- une sélection pertinente de dossiers

A l'issue des opérations d'harmonisation, les notes des deux parties de l'épreuve (réalisation du projet et soutenance du projet) seront reportées sur les bordereaux informatiques de notation et saisies dans LOTANET au plus tard le 16 juin 2014. Les notes saisies sont remontées dans l'application OCEAN qui fait le calcul de la note finale de l'épreuve. Le cas échéant elle est arrondie au point entier supérieur.

6 - Cas particulier des candidats scolarisés dans un établissement privé hors contrat, inscrits au CNED ou candidats individuels

Pour ces candidats, la partie pratique de l'épreuve de spécialité fait l'objet d'une unique évaluation ponctuelle de **30 minutes** notée sur 20 points.

Les candidats sont convoqués par la DIEC les 5 et 6 juin dans les centres d'examen désignés par le recteur.

Avant le début de l'épreuve, le candidat remet à l'examinateur son dossier dont la composition est identique à celle prévue pour les candidats scolaires des établissements publics et privés sous contrat.

En l'absence de dossier ou en présence d'un dossier incomplet, le candidat est interrogé et l'évaluation en tient compte.

L'épreuve orale se déroule en deux étapes. Dans un premier temps, le candidat dispose de 10 minutes pour présenter, à partir de son dossier, le projet, la démarche suivie pour le réaliser et les résultats obtenus. Il a recours aux technologies numériques nécessaires à sa communication.

Cette présentation est suivie d'un entretien avec l'examinateur d'une durée de 20 minutes en vue d'expliciter les résultats présentés et de justifier la démarche suivie, les méthodes et les outils sollicités.

Une démonstration pratique pourra au cours de l'entretien être demandée au candidat.

A l'issue de l'entretien, l'examinateur établit une fiche d'évaluation conforme au modèle joint en annexe 4 de la note de service.

La DIEC informera les candidats concernés des caractéristiques techniques de l'environnement numérique mis à leur disposition.

7 - Session de remplacement

On distingue deux catégories de candidats.

 Candidats scolaires des établissements publics et privés sous contrat ayant pu être évalués lors de la réalisation du projet.

La note obtenue à cette partie de l'épreuve est conservée par les candidats. Ils présentent à la session de remplacement uniquement la soutenance du projet, selon les mêmes modalités que celles du premier groupe. L'évaluation notée sur 8 points fait l'objet d'une fiche établie selon le modèle en annexe 3 de la note de service.

- Candidats scolaires n'ayant pas pu être évalués lors de la réalisation du projet, candidats inscrits au CNED, scolarisés dans un établissement privé hors contrat et candidats individuels.

A la session de remplacement, seule la soutenance orale est évaluée, quelle que soit la catégorie des candidats.

La partie pratique fait l'objet d'une évaluation ponctuelle unique notée sur 20 points. L'examinateur établit une fiche d'évaluation selon le modèle en annexe 4 de la note de service.

Signataire : Didier LACROIX, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE Série STMG, épreuve de spécialité, partie pratique

PROJET : fiche de travail synthétique (recto)

Session:		Gestion et finance				
Académie :						
		Systèmes d'information de gestion				
Candidat	Nom et prénom	1:				
	Numéro :					
	Intitulé :					
Projet	Contexte:					
	Nombre d'élèves impliqués :					
	D	escription du projet				
		occupation and project				
Méthodes mobilisées						
Technologies mises en œuvre						
Supports numériques utilisés (à apporter le jour de l'épreuve)						

PROJET : fiche de travail synthétique

(verso)

Démarche suivie	Productions	Contribution personnelle du candidat	
Identification des besoins			
Définition des objectifs			
Identification des contraintes			
Réalisation du projet			
Résultats obtenus			
Nom et prénom du professeur responsable	Date et sig	gnature	
		Cachet de l'établiss	ement

BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE Série STMG, épreuve de spécialité, partie pratique

Réalisation du PROJET

Fiche d'évaluation

Session :		Gestion et finance				
		Mercatique (marketing)				
Académie :		☐ Ressources humaines et communication☐ Systèmes d'information de gestion				
		□ Systèmes	s a information o	ie gestion		
Candidat	Nom et prénom :					
Candidat	Numéro :					
Projet	Intitulé :					
Critères d'évaluation		Très insuffisant	Insuffisant	Satisfaisant	Très satisfaisant	
	Mise en œu	vre de la démard	che de projet			
Qualité de la définition besoin	du problème ou du					
Adéquation de la démarche de réalisation du projet aux objectifs						
Maîtrise des techniques et des méthodes utilisées						
Pertinence des propositions et des résultats présentés						
Implication dans le travail de l'équipe						
Us	age des technologies	s numériques da	ns la conduite d	lu projet		
Organisation de l'espace de travail numérique lié au projet						
Usage approprié des ressources mobilisées						
Contrôle des résultats obtenus						
				Note:	/12	
Commentaires						
IMPORTANT : la proposition de note ne doit en aucun cas être communiquée au candidat						
Nom et prénom du p	professeur évaluate	ur	Date de l'évalu	uation et signa	iture	

BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE

Série STMG, épreuve de spécialité, partie pratique

Soutenance du PROJET

Fiche d'évaluation

Session :		☐ Gestion et finance ☐ Mercatique (marketing)				
Académie :		Ressources humaines et communication Systèmes d'information de gestion				
Candidat	Nom et prénom : Numéro :					
Projet	Intitulé :					
Critères d'évaluation		Très insuffisant	I	Satisfaisant	Très satisfaisant	
	C	Communication	n orale	1		
Structuration de l'expo	sé					
Analyse et justification	des choix					
Argumentation et réactivité aux questions						
Qualité de l'expression orale						
Maîtrise du contenu présenté						
Usage des technologies numériques lors de la soutenance						
Maîtrise de l'exploitation des supports de communication						
Justification du choix des supports présentés						
Dossier présent : OUI 🗌 NON 🗍				Note:	/8	
Commentaires						
IMPORTANT : la proposition de note ne doit en aucun cas être communiquée au candidat						
	de l'examinateur			valuation et sig		

BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE

Série STMG, épreuve de spécialité, partie pratique

Partie pratique

Candidats individuels et candidats des établissements privés hors contrat ou inscrits au CNED

Fiche d'évaluation

(recto)

Session:		Gestion et finance				
Académie :		☐ Mercatique (marketing)☐ Ressources humaines et communication☐ Systèmes d'information de gestion				
Candidat	Nom et prén	om :				
Carididat	Numéro :					
Projet	Intitulé :					
Critères d'évaluation		Très insuffisant		Insuffisant	Satisfaisant	Très satisfaisant
		œuvi	re de la i	démarche de p	rojet	
Qualité de la définition problème ou du besoir						
Adéquation de la démarche de réalisation du projet aux objectifs						
Maîtrise des techniques et des méthodes utilisées						
Pertinence des propositions et des résultats présentés						
Usage des technologies numériques dans la conduite du projet						
Adéquation des applications et des services utilisés						
Usage approprié des fonctionnalités disponibles						
Contrôle des résultats obtenus						
Comn			nmunica	tion orale		
Structuration de l'exposé						
Argumentation et réactivité aux questions						
Qualité de l'expression orale						
Maîtrise du contenu présenté						
Usage des technologies numériques lors de la soutenance						
Maîtrise de l'exploitation des supports de communication						
Justification du choix des supports présentés						
Dossier présent : OUI NON				Note:	/ 20	

(verso)

Commentaires				
IMPORTANT : la proposition de note ne doit en aucun cas être communiquée au candidat				
Nom et prénom de l'examinateur	Date de l'évaluation et signature			